

APPEL À JEUNES CHERCHEURS

(MASTER 1 OU 2) 2015-2016

LE RIZE
mémoires, cultures, échanges

Le Rize accueille en résidence
deux jeunes chercheurs
inscrits en Master 1 ou 2
de sciences humaines et sociales
(stages indemnisés de quatre à six mois)

**Dépôt des dossiers jusqu'au
13 novembre 2015**



vi | eurbanne

MISSION SCIENTIFIQUE DU RIZE

Le Rize est un équipement culturel original doté d'un pôle documentaire (il abrite les archives municipales de Villeurbanne et une médiathèque), d'un pôle d'action culturelle et pédagogique et d'un pôle scientifique. Il a pour ambition de stimuler et de favoriser la recherche, mais aussi et surtout de valoriser ses résultats, notamment par une diffusion auprès des publics sous la forme d'expositions, de manifestations et de publications.

Faisant des enjeux de mémoire qui traversent la société contemporaine l'épicentre de son action culturelle, le Rize souhaite que les principes et les modalités de cette action prennent appui sur une réflexion scientifique et éthique qui lui donne sens. Il pourrait faire sien le leitmotiv proposé par Françoise Vergès dans *Les Guerres de mémoires* (éd. La Découverte, 2008) : « pas de pieuse invocation de la mémoire, mais une écriture de l'histoire ouverte aux réinterprétations, aux découvertes, aux relectures et à une réflexion sur différence et vivre ensemble ». La manière dont la reconnaissance des mémoires des individus et des groupes peut servir la construction d'un vivre ensemble est en effet particulièrement déterminante dans un territoire tel que celui de Villeurbanne, où l'évolution démographique et le métissage ont façonné l'image de la ville.

De façon générale, les problématiques mémorielles explorées par le Rize s'articulent à la spécificité de la société villeurbannaise, société cosmopolite, marquée par le passé industriel de la ville et sa désindustrialisation progressive, mais aussi par une revendication largement affirmée d'indépendance par rapport à sa voisine lyonnaise.

Les enjeux de mémoire recouvrent donc des enjeux fondamentalement sociétaux ; la mission scientifique du Rize sert ainsi la visée citoyenne qui est au cœur de son projet. Ce qui – la précision s'impose – ne contraint nullement les chercheurs qui participent à ce projet à accréditer les mythes fondateurs de l'identité villeurbannaise (celui d'une mixité sociale non conflictuelle, par exemple) en les parant d'une légitimité pseudo scientifique. Il ne s'agit pas non plus de nourrir l'ambition chimérique d'une réconciliation universelle par le travail de mémoire. Celui-ci doit aussi mettre au jour les facteurs de dissension sociale et les situations de domination et d'exclusion hérités du passé, les prendre en compte, voire accepter leur part d'irréductibilité.

C'est en œuvrant à la reconnaissance des témoignages qui en ont été privés, en leur donnant la place que l'histoire ne leur a pas encore accordée, que le Rize entend participer à la cohésion du tissu social urbain. D'autre part, en mobilisant la mémoire de ses habitants, le Rize se propose de faire de la commune de Villeurbanne un terrain d'étude et de recherches sur les villes issues de l'ère industrielle. C'est dans cette perspective qu'il souhaite encourager la rencontre et la collaboration entre ceux qui détiennent la mémoire de Villeurbanne (les Archives de la ville, ses associations, ses entreprises, ses habitants), ceux qui l'étudient (les étudiants et les chercheurs en sciences humaines et sociales), et ceux qui la valorisent (l'équipe du Rize, les conseils de quartier, les institutions culturelles et les artistes).

La mise en lumière des bouleversements économiques et sociaux d'hier doit, tout à la fois, permettre de donner des clés de lecture de la ville d'aujourd'hui, et fournir une base à des travaux prospectifs sur les enjeux sociétaux auxquels se trouvera confrontée la ville de demain.

DOMAINES DE RECHERCHE

Le Rize est particulièrement favorable à la pluralité des entrées disciplinaires dans ses thématiques de recherche. C'est pourquoi toutes les sciences humaines peuvent a priori trouver leur place dans son programme d'étude. La liste suivante est par conséquent indicative :

- Histoire sociale et culturelle
- Histoire politique
- Histoire économique
- Géographie urbaine
- Sociologie
- Psychologie sociale
- Anthropologie/ethnologie
- Sciences politiques
- Information et communication

Des problématiques artistiques, littéraires, linguistiques ou architecturales sont également envisageables.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les critères pris en compte par le comité de sélection sont les suivants :

- La qualité du projet de recherche
- Sa pertinence au regard des problématiques propres au Rize.

CONDITIONS ET MODALITÉS PRATIQUES

Dans le cadre de la résidence, un bureau équipé sera mis à la disposition de chacun des étudiants retenus. Le Rize leur fournira les contacts institutionnels nécessaires à leurs recherches et les assistera dans leur travail éventuel de collecte de sources orales.

Les étudiants retenus auront un statut de stagiaire. Une convention de stage sera signée entre la Ville, eux-mêmes et leur université de rattachement pour une durée de quatre à six mois. Ils percevront une gratification de stage mensuelle égale à 30% du Smic. Les dates du stage définies d'un commun accord entre l'étudiant et la Ville, seront comprises entre janvier et juillet 2016.

Ils s'engageront à communiquer le résultat de leur recherche (mémoire de Master) au Rize à l'issue de leur contrat. Ils s'efforceront d'autre part de faciliter l'intégration de leur recherche à la programmation culturelle du Rize, et/ou de la diffuser par le biais de ses supports éditoriaux, notamment le carnet de recherches « Mémoires et Société. Actualité de la recherche au Rize », blog hébergé sur la plate-forme hypothèses.org., et le Rize+ : site de ressources numériques en ligne sur Villeurbanne (lerizeplus.villeurbanne.fr).

DOSSIER

Les candidats fourniront :

- la fiche de candidature complétée
- une photocopie de pièce d'identité
- une photocopie de la carte Vitale
- un relevé d'identité bancaire
- un curriculum vitæ
- une description de leur projet de recherche en une page maximum
- une lettre de recommandation émanant de leur directeur de recherche

CALENDRIER

Les dossiers de candidature sont à renvoyer au plus tard le **vendredi 13 novembre 2015**, à l'adresse suivante :

Le Rize, 23 rue Valentin Haüy CS 30038 69625 Villeurbanne cedex.

Les candidats présélectionnés seront auditionnés entre le 16 et le 30 novembre 2015. Les candidats retenus à l'issue des auditions en seront informés la semaine suivante.

CONTACTS

Anne-Pascale Jacquin,
responsable administrative,
ap.jacquin@mairie-villeurbanne.fr
tél. 04 37 57 17 02

Le Rize,
23 rue Valentin Haüy
CS 30038
69625 Villeurbanne cedex

tél. 04 37 57 17 17
fax : 04 37 57 17 11

Accès : bus C3, 38, 11, 198 - Tram T3
Vélo'v « mémoires et société »

AXES DE RECHERCHE PROPOSÉS POUR L'ANNÉE 2015-2016

LES THÉMATIQUES

Les candidats sont libres de proposer tout sujet de recherche, dès lors qu'il se conforme aux problématiques propres au Rize.

Celles-ci s'articulent autour de trois thématiques principales :

- **VILLEURBANNE :**

la commune de Villeurbanne a toujours défendu son indépendance. Son histoire politique, culturelle et sociale permet de réfléchir à la spécificité de la ville d'hier et d'aujourd'hui, notamment dans la dynamique du développement de l'agglomération lyonnaise.

- **CULTURE OUVRIÈRE :**

marquée par l'industrialisation massive de son territoire, Villeurbanne a longtemps affirmé avec fierté son identité ouvrière. Alors que les traces de cette histoire s'effacent, il est devenu nécessaire de travailler sur la transmission de la mémoire sociale ouvrière et de l'héritage industriel pour les faire prendre en compte dans le projet urbain.

- **IMMIGRATION :**

l'expérience migratoire caractérise l'histoire du peuplement de Villeurbanne, dont la croissance démographique rapide a accompagné le développement industriel. L'anthropologie urbaine et l'histoire sociale de l'immigration éclairent les enjeux du dialogue interculturel.

Voici cependant quelques axes de recherche envisageables, dans les différentes disciplines de sciences humaines et sociales (histoire, sociologie, sciences politiques..) qui permettraient notamment de valoriser des sources orales (dont la collecte constituerait un travail préalable).

1. PEUPLEMENT ET MIGRATIONS A VILLEURBANNE

La population de Villeurbanne est au cœur du discours politique municipal, qui en valorise la diversité, la pluralité culturelle et l'hospitalité. Néanmoins, les conditions du peuplement du territoire villeurbannais ont rarement fait l'objet d'études scientifiques approfondies : par exemple, une exposition en 2014 *Cultes : les Religions dans la ville* a montré la faiblesse des sources et études scientifiques ayant trait aux communautés religieuses, particulièrement les communautés musulmanes et l'histoire des mosquées villeurbannaises.

Le sujet des migrations est aujourd'hui au centre des préoccupations des sciences humaines et sociales. Selon les disciplines, on s'intéressera à la démographie historique, aux flux migratoires, aux parcours scolaires, aux mobilités résidentielles et même aux effets des politiques urbaines sur la composition des quartiers et les ségrégations sociales. De récents travaux de master 2 ayant pris pour sujet le territoire de Villeurbanne ont montré la fécondité des démarches croisées, qui rapprochent les sources (recensements de population, registres scolaires, dossiers de locataires, etc.). Le Rize souhaite donc accompagner le développement de ces recherches selon des entrées disciplinaires complémentaires (notamment histoire, géographie et sociologie).

Par ailleurs, pour l'année scolaire 2015/2016, le Rize est associé à un projet de partenariat École-Familles mis en place dans les classes d'élèves allophones de Villeurbanne. Ce projet a pour objectif de faciliter l'intégration des élèves et de leurs parents dans la vie scolaire et culturelle villeurbannaise au moyen de rencontres accompagnées entre parents et enseignants. Ces rencontres permettront de comprendre et améliorer les conditions psycho-affectives de la migration. Elles seront également l'occasion d'un recueil de contes traditionnels pour favoriser la transmission, aux enfants et dans la classe, de contenus culturels familiaux essentiels à la construction de l'identité de ces élèves. Le Rize souhaite accompagner ce projet par une recherche en psychologie interculturelle qui permettrait de mieux connaître ces nouveaux villeurbannais.

2. HISTOIRE ET MÉMOIRE OUVRIÈRE

L'exposition *Villeurbanne, la laborieuse ?* a exploré en 2011 les rares traces des usines dans le patrimoine villeurbannais ; en 2015 c'est un temps fort intitulé *Et ils sont où les ouvriers ?* qui a interrogé la résonance de cet héritage social ouvrier en lien avec la population actuelle de Villeurbanne. Le débat reste ouvert sur la place du travail dans notre société, le devenir de la condition ouvrière, la lutte des classes, le collectif, la transmission, l'évolution de la ville... L'histoire syndicale, la place des femmes dans les usines, particulièrement quand elles ont suppléé les hommes pendant la Grande Guerre, l'importance du genre dans les conflits sociaux (l'on pensera notamment aux grèves de 1936, 1968 et au conflit social Obsession), l'évolution des classes ou milieux « populaires »... sont autant d'axes de travail qui peuvent intéresser le Rize pour enrichir sa compréhension du monde ouvrier passé et présent.

3. CITÉS GILLET

Après le quartier Saint-Jean en 2012, le quartier du Rize en 2013, les Gratte-ciel en 2014, et les Buers en 2015, le Rize s'intéressera, à l'automne 2016, à un élément remarquable du patrimoine bâti situé dans le quartier Flachet.

L'opportunité de cette thématique est née d'une sollicitation d'un groupe d'habitants d'une copropriété de la rue Flachet comportant 120 appartements répartis sur trois bâtiments, résidence qui fait partie d'un ensemble d'habitations construites par les usines Gillet et réparti sur un îlot entier délimité par les rues Flachet, Francis de Pressensé, rue de la Prévoyance et rue Joseph Gillet. Les habitants ont fait appel au Rize pour être accompagnés dans une démarche de connaissance et d'appropriation de l'histoire de leurs immeubles, démarche qu'il nous a semblé intéressant d'élargir à l'ensemble du quartier attenant. En effet, cet îlot est composé d'un ensemble cohérent de villas, petites maisons, moyens et grands immeubles collectifs, incluant au centre de la parcelle les jardins destinés aux ouvriers, constituant une des dernières traces de la présence des usines Gillet à Villeurbanne. C'est un marqueur de l'histoire industrielle villeurbannaise qui mérite d'être mieux identifié et mis en valeur aujourd'hui. Une étude historique complète de ce quartier est nécessaire pour étayer ce projet et constituera un apport important pour travailler à la fois sur l'histoire mais aussi les enjeux contemporains de ce type d'habitat ouvrier.

4. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL DE VILLEURBANNE

Dans la continuité du thème précédemment évoquée (les cités Gillet) depuis la fin des années 1960, le développement urbain de Villeurbanne continue de provoquer l'effacement rapide des traces de l'époque industrielle au rythme des opérations foncières et immobilières. Ces transformations profondes et rapides du paysage urbain ne sont pas réellement accompagnées par les politiques publiques.

Face à ces évolutions, on constate peu de réactions militantes de la part des associations, ni de réponses scientifiques émanant de la recherche universitaire ou du service régional de l'inventaire. L'État n'a protégé que deux bâtiments villeurbannais (Hôtel de ville et Villa Lafont inscrits sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en 1991), et le service de l'inventaire n'y a pas mené d'enquête importante (8 dossiers seulement dans la base Mérimée consultable en ligne). Le Rize de son côté ne s'en est pas désintéressé, mais ses moyens et sa programmation n'ont pas permis jusqu'à présent d'aller au-delà de l'évocation ponctuelle dans une exposition ou des explorations urbaines, notamment sur le quartier des gratte-ciel.

Le Plan local d'urbanisme actuellement en vigueur indique pourtant dans son introduction que Villeurbanne souhaite « affirmer sa singularité et son identité au moyen d'une bonne connaissance et d'une mise en valeur de son patrimoine d'intérêt local ». De fait, parmi les cinq axes prioritaires définis pour l'avenir figure « La prise en compte d'un patrimoine du 20^e siècle à l'intérêt historique, économique et urbain, comme socle et référence à un développement à la fois respectueux de ses racines et novateur ».

Pour aller plus loin que la vision urbanistique et s'appuyer sur des témoignages tangibles de l'évolution de la ville et de son patrimoine bâti, le Rize souhaite développer des recherches en architecture qui puissent constituer les outils de connaissance du patrimoine villeurbannais et réaliser des dossiers d'inventaire patrimonial.

5. LA RÉSISTANCE A VILLEURBANNE : FAITS, ATTITUDES, PROLONGEMENTS

La Résistance à Lyon est un sujet apparemment bien connu. Pourtant, il reste encore localement des zones d'ombre.

À Villeurbanne, le signalement de fonds d'archives privées est apparu récemment : ils sont relatifs à des personnalités actives et plus ou moins connues, comme l'inspecteur du commissariat des Charpennes ou le curé de l'église Sainte Thérèse, et bien d'autres encore anonymes.

L'objectif est de faire ressurgir le parcours d'engagement de ceux qui ont sauvé des juifs et des résistants et de les réinsérer dans la mémoire collective. Il s'agira également d'analyser leur situation au lendemain de la guerre et la vision que porta alors sur eux la société villeurbannaise (problématique du double jeu).

6. CAFÉS ET COMMERCE A VILLEURBANNE

L'activité des petits commerces de proximité, des cafés et des restaurants est caractéristique de la vie des centres urbains, dont la dynamique est souvent liée à la densité plus ou moins forte des établissements qui marquent le paysage urbain et animent la vie sociale des quartiers. Alors que jusque dans les années 1960, beaucoup de quartiers connaissaient une grande diversité de commerces, l'économie des grandes villes s'est profondément restructurée depuis les années 1970, en particulier sous l'effet de la métropolisation. « Le commerce a été marqué par l'irruption de la grande distribution. De nouvelles centralités commerciales ont émergé puis se sont affirmées autour de zones d'activités et de centres commerciaux [...] situés en périphérie » (Antoine Fleury, Hélène Mathian et Thérèse Saint-Julien, « Définir les centralités commerciales au cœur d'une grande métropole : le cas de Paris intra-muros », *Cybergéo*, revue européenne de géographie, n° 588, 2012.)

On peut considérer ces évolutions, non seulement du point de vue économique, mais aussi dans leurs conséquences sur la vie sociale des quartiers. Du fait de leur déclin ou de leur disparition, les commerces et les cafés, hauts lieux de sociabilité, posent la question de ce qui peut faire patrimoine aux yeux des habitants qui les ont fréquentés. Au travers de l'analyse historique et sociologique de ces espaces de commerce et de convivialité, de nombreuses questions méritent d'être posées et exposées. En terme d'urbanisme et de développement économique (maintien d'activités économiques de proximité), de compréhension des pratiques sociales de milieux populaires ou non, de besoin de lieux de rencontres communautaires pour les migrants, d'espaces d'expressions culturelles collectives (jeux, musique, danses, match de foot, etc.).

FICHE DE CANDIDATURE / APPEL A JEUNES CHERCHEURS (M1-M2)

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

N° de sécurité sociale :

Adresse personnelle :

.....

Téléphone :

Courriel :

Université ou établissement d'enseignement supérieur :

.....

Adresse :

.....

Enseignant dirigeant les travaux universitaires :

.....

Sujet de recherche proposé par le/la candidat(e) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Discipline :

.....

Date : Signature du candidat :